



Récession : le gouvernement doit prendre des mesures d'urgence

Six mois après l'alerte lancée par le Cerf (1), l'enquête de la Banque de France* publiée le 10 novembre confirme le resserrement du crédit : cette étude révèle que depuis le mois de juillet 77% des banques ont déjà durci leurs critères d'attribution de crédits aux entreprises et les perspectives pour la fin 2008 ne sont guère meilleures. Il apparaît aujourd'hui que ce phénomène est une des principales causes de l'augmentation des défaillances d'entreprises.

Six mois pendant lesquels les banques ont systématiquement démenti avoir fermé le robinet à liquidités et tentent par tous les moyens de reconstituer leurs marges.

Six mois pendant lesquels les « représentants officiels » des entreprises se sont tus et n'ont pas expliqué aux pouvoirs publics que les TPE-PME étaient en grand danger.

Six mois pendant lesquels la démocratie sociale a de fait été en panne.

Six mois enfin pendant lesquels les mesures appropriées n'ont pas été prises pour amortir la crise économique et financière.

Aujourd'hui, tous les économistes sont d'accord pour dire que nous sommes entrés durablement en récession. Le FMI annonce même pour 2009 la pire récession depuis 1945. Il y a donc urgence à agir sur la trésorerie des entreprises pour éviter une envolée des défaillances. Le Cerf demande ainsi au gouvernement d'annoncer le report et l'échelonnement de la TVA due au 17 novembre.

Concrètement, les entreprises qui en auraient l'utilité pourraient mobiliser ces fonds sur simple déclaration au Trésorier payeur général. Celui-ci appliquerait alors le taux du crédit en attendant que les banques fassent la démonstration de leur capacité à mettre en œuvre la politique de soutien aux PME voulue par le président de la République. Les sommes ainsi prêtées aux entreprises bénéficieraient de la garantie de l'Etat : ce fond serait alimenté par les 17 milliards d'euros débloqués au mois d'octobre par le gouvernement pour le crédit aux entreprises.

Le Cerf le répète : ce sont des mesures simples et rapides à mettre en œuvre qui auront les effets immédiats les plus efficaces pour permettre aux entreprises les plus fragiles de surmonter cette période de récession et éviter une baisse trop brutale de l'activité, synonyme d'envolée du chômage et d'aggravation des déficits publics.

**Prud'hommes, votez pour les listes soutenues par le Cerf
ou pour les listes indépendantes**

(1) Communiqué du 23 avril 2008 – Crise des subprimes : danger TPE
<http://www.lescreateurs.org/080529-defaillances-dentreprises.pdf>

* Enquête de la Banque de France réalisée auprès de 12 établissements financiers représentant 65% du marché du crédit aux entreprises les 7 et 10 octobre dernier.

Parce que nous sommes des millions, nous serons entendus !

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises.

Association loi 1901 - 24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - www.lescreateurs.org